

Extinction de l'éclairage public à Chaumont-Gistoux

9 avril 2024 - ADALIA

Luc MERTENS, échevin en charge de
l'énergie

2020 ...

- ▶ Critère d'éloignement de plus de 50m de tout bâtiment → 38.000 points lumineux superflus en Wallonie
- ▶ 2.239 lampadaires à Chaumont-Gistoux
- ▶ Objectif d'ORES → améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public communal

E-lumin

- ▶ 2020 - 2030, renouvellement du parc
- ▶ Objectifs :
 - ▶ Réduire le premier poste de consommation électrique communal de 60 à 70 %
 - ▶ Réduire la pollution lumineuse
- ▶ Remplacement graduel par de l'éclairage de type LED



Remplacer ou supprimer?

- ▶ Sur quelles bases ?
- ▶ Quelle chaleur d'éclairage ?
- ▶ Que faire au niveau du centre de Gistoux?
- ▶ Quels sont les aspects réglementaires à respecter?

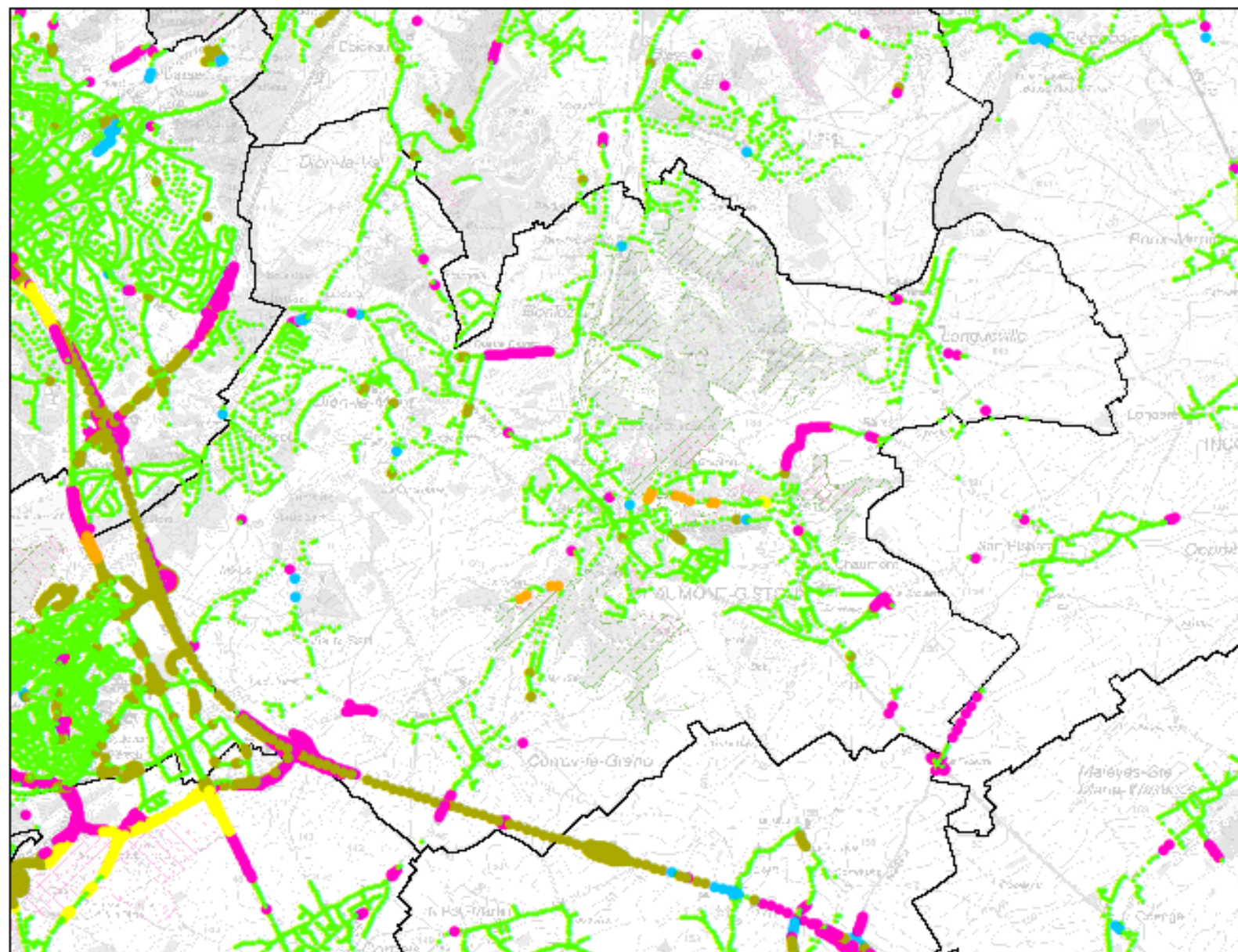


Alimentons la réflexion...

► Interlocuteurs:

- ORES,
- SPW Mobilité & Infrastructure, SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement,
- le GRACQ,
- plusieurs services communaux et CCATM,
- l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes,
- le plan lumière de plusieurs villes belges et internationales,
- NATAGORA

Points lumineux
présentant un enjeu
pour la biodiversité
dans la commune de
CHAUMONT-GISTOUX
décembre 2020



0 0.5 1 2 3 4 5
Kilomètres

Débat clivant

- ▶ Manque d'énergie à l'horizon 2050
 - ▶ ORES → plus d'éclairage public en 2050!
 - ▶ Décarboner mobilité et chauffage → électricité
 - ▶ Convention des Maires + POLLEC adoptés par le C.C.
-
- ▶ L'éclairage public fait partie de notre univers
 - ▶ Habitudes - confort : dépendances néfastes 😊
 - ▶ Absence d'éclairage = sentiment d'insécurité

Eclairage public = sécurité?

- ▶ Vérité bien ancrée
- ▶ Eclairage nécessaire sur certains types de voiries très partagées (écoles, centres urbains, ...)
- ▶ Après la suppression de 320 points lumineux:
 - ▶ pas d'augmentation des cambriolages
 - ▶ pas d'augmentation du nombre d'accidents (alcool, stupéfiants, vitesse, conditions climatiques, ...)

Lieux communs...

- ▶ « *Les automobilistes roulent comme des fous, il faut donc éclairer* » : Eclairage = mis en confiance de l'automobiliste qui adapte sa vitesse à sa visibilité.
- ▶ « *Il faut de l'éclairage public pour sécuriser nos maisons contre le cambriolage* » :
- ▶ Réponse de la police:
 - ▶ prévoir des mesures organisationnelles, architecturales et électroniques.
 - ▶ 50 % des cambriolages ont lieu en plein jour lorsque les habitants sont au travail.

Pourquoi réduire?

1. Eclairage et santé

- ▶ Le besoin de dormir dans le noir complet → sommeil réparateur
- ▶ La sensibilité de notre rétine au LED blanc trop froid
- ▶ L'éblouissement peut être dangereux
 - ▶ la commune a opté pour un blanc plus chaleureux (3000 Kelvin), tout en maintenant un blanc moins chaleureux (4000 Kelvin) pour attirer l'attention des automobilistes au niveau des passages pour piétons.

Pourquoi réduire?

2. Eclairage et biodiversité

- ▶ **Davantage d'animaux nocturnes que diurnes**
 - ▶ Des millions d'insectes meurent attirés par les luminaires autour desquels ils tournent jusqu'à l'épuisement,
 - ▶ Rapaces → régulation des rongeurs par perte de leurs repères naturels,
 - ▶ biodiversité riche au sein des sites Natura 2000 (10 % de la superficie communale), et à proximité des cours d'eau.
 - ▶ Lumière artificielle → déséquilibre de l'activité nocturne et des cycles jour-nuit
- ▶ **Reconstituer une « trame noire »**
 - ▶ environs des cours d'eau,
 - ▶ rues peu densifiées,
 - ▶ espaces verts publics et privés,
 - ▶ Éclairage réduit, plus directionnel et plus restreint, orienté vers le bas.

Pourquoi réduire?

3. Eclairage public et finances...

- ▶ 2.239 points lumineux.
- ▶ +/- 866.000 kWh/an pour 130.000 €/an, soit 385 kWh/an/point lumineux ou 58 €/point lumineux.
- ▶ Equivalent de la consommation électrique annuelle de 250 familles mais aussi 215t CO₂/an.
- ▶ Réparations et entretien : 81.000 €/an ou 36 €/an/point lumineux
- ▶ Chaque point lumineux → 94 €/an à la collectivité (70 € au budget communal et 24 € à celui d'ORES).

Eclairage public et finances... suite

- ▶ **Années 1960 → énergie quasi gratuite (croissance ...)**
- ▶ **Entre 2022 et 2023 → le coût de l'électricité a doublé**
- ▶ **2020 : 2239 luminaires → 134.940€**
- ▶ **2022: 1919 luminaires → 110.135€ (malgré la hausse massive des coûts....)**
- ▶ **Depuis le 1^{er} décembre 2022: extinction de tout l'éclairage public entre minuit et 5h → passage de 11,5h/24 à 6,5h/24**

Options prises par Chaumont-Gistoux en 2020

- ▶ 10 phases en 10 ans pour la modernisation de l'ensemble du parc (suppression ou remplacement)
- ▶ 2239 points lumineux = 10% par an
- ▶ Si remplacement, par du LED. 15 % du parc en est déjà équipé

Options prises par Chaumont-Gistoux

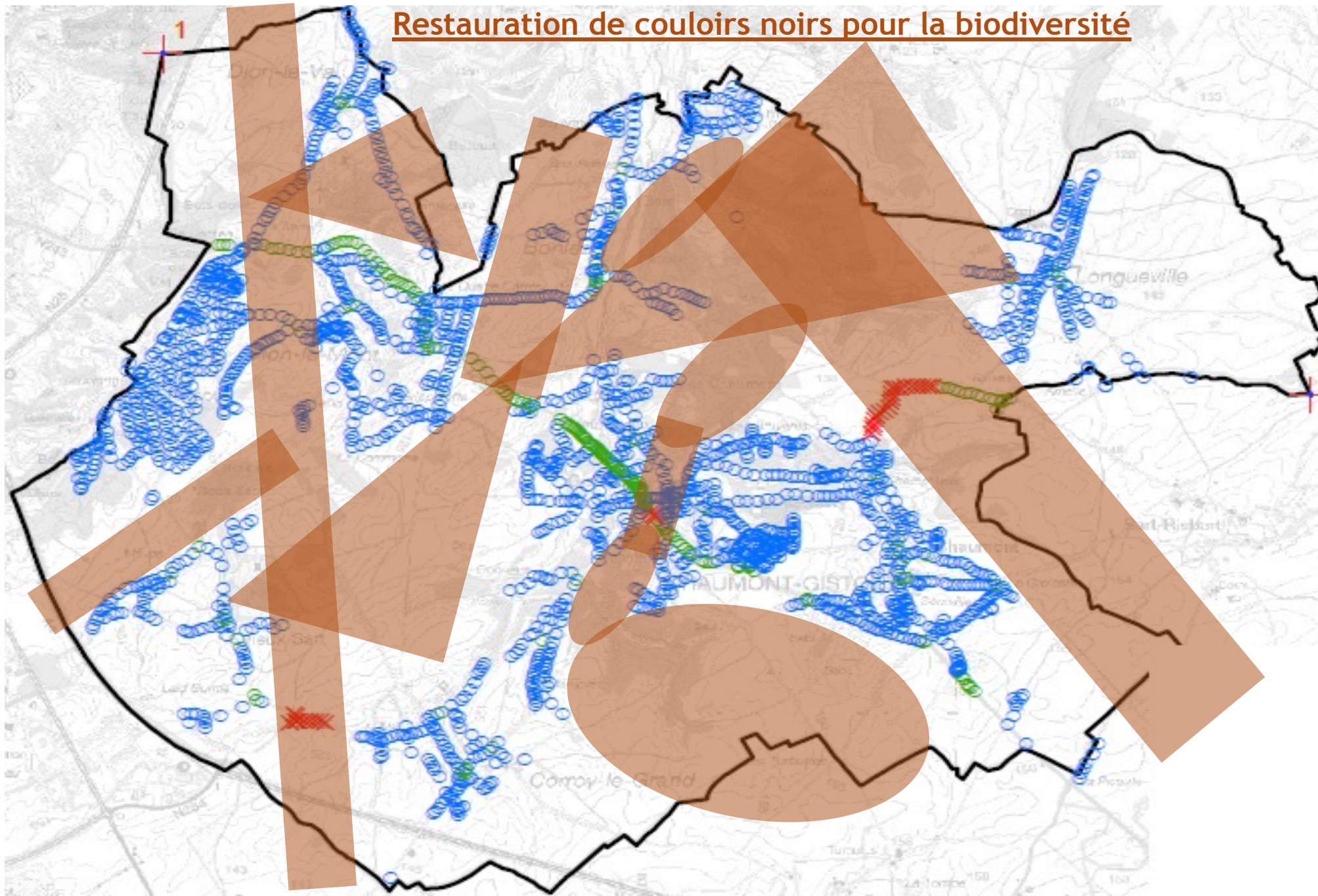
- ▶ En 2020, la Commune a acté la suppression de tout éclairage public, excepté :
 - ▶ Aux abords des écoles
 - ▶ Aux passages pour piétons
 - ▶ Aux carrefours carrossables
 - ▶ Aux abribus
 - ▶ A tout endroit « jugé dangereux »
- ▶ Placement d'outils réfléchissants (catadioptres, bandes réfléchissantes, entretien de la signalisation)
- ▶ Sensibiliser les « mobiles » à se déplacer pour voir et être vu

Phase 1 : zones non urbanisées

- ▶ Phase 1 → suppression de 182 points lumineux (soit 8 % du parc), éloignés des habitations



Restauration de couloirs noirs pour la biodiversité



E-lumin, phase 2

- ▶ **Zones urbanisées**
- ▶ **Mise sur pied d'un groupe de travail: services communaux (travaux, mobilité, environnement, énergie, AT), Police, élus, membres de la CCATM, Natagora.**
- ▶ **Trois réunions pour balisage, analyse et mesures de prévention (de jour comme de nuit)**
- ▶ **Bilan :**
 - ▶ **suppression de 250 points lumineux**
 - ▶ **Maintien de 63 points lumineux**

Réactions de riverains...

- ▶ **Suppression durant un mauvais timing ☹**
- ▶ **Réunion publique (ORES, Natagora, conseiller POLLEC, élus, police)**
- ▶ **Légère adaptation sur les lieux**

Un hiver se passe...

- ▶ La crise énergétique passe par là.
- ▶ Suppression généralisée de tout l'éclairage entre minuit et 5h.
- ▶ Hiver 2023 - 2024 : nouvelle demande d'adaptation (fort sentiment d'insécurité + sentiment d'inégalité entre les 8 villages qui composent la commune)
- ▶ Adaptation de la phase 2 → suppression « réfléchie »

2024 ??

- ▶ Objectif inchangé → la suppression massive reste le mot d'ordre
- ▶ Sous-estimation de l'impact du « sentiment d'insécurité » des riverains par les autorités, essentiellement dans des zones boisées et/ou faiblement peuplées.

Et maintenant ??

- ▶ Phase 3 et suivantes concertées avec ORES:
 - ▶ Maintien de l'extinction entre minuit et 5h
 - ▶ Retours positifs face à la pollution lumineuse (police, médecins, Natagora ...)
 - ▶ Réunions publiques par village avec analyse sur terrain
 - ▶ Si maintien, couleurs plus chaudes

Projet de règlement communal à l'étude...

- ▶ Éclairage privé limité aux parcelles et orienté vers le bas
- ▶ Interdiction de panneaux publicitaires lumineux
- ▶ Interdiction de vitrines éclairées la nuit, excepté en centre urbain
- ▶ Pas d'éclairage nocturne des jardins
- ▶ ...

Merci ...

